



## Les Victoires du Paysage 2022 : Ouverture officielle des inscriptions

Organisées depuis 2008 par VAL'HOR, l'Interprofession Française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, Les Victoires du Paysage, reviennent pour une 8ème édition avec [l'ouverture officielle des inscriptions](https://www.lesvictoiresdupaysage.com) jusqu'au 16 mai 2022. Par la mise en lumière de maîtres d'ouvrage exemplaires, ce concours national bisannuel a pour objectif de valoriser les commanditaires – élus, organismes sociaux, chefs d'entreprise et particuliers – ayant eu recours à la démarche paysagère dans leurs projets d'aménagement. Au-delà, il permet sensibiliser le plus grand nombre à l'intégration du végétal au cœur des lieux de vie, à la place de la nature en ville, et à la protection de la biodiversité et de l'environnement.

Les Victoires du Paysage, inscrites dans la démarche globale pour une Cité Verte, portent une vision contemporaine de l'espace vert, une véritable ville nature, durable, saine, harmonieuse et résiliente pour développer le végétal dans les territoires. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 mai 2022, via une inscription en ligne simple et gratuite sur [www.lesvictoiresdupaysage.com](https://www.lesvictoiresdupaysage.com).



Lauréat 2020 : Le Grand Prix du Jury remporté par Nantes Métropole pour son Jardin extraordinaire de la carrière Miséry © J. Soignon

Pour Michel Audouy, Président du jury et Secrétaire Général du Bureau de VAL'HOR : « *La crise sanitaire et les confinements ont révélé les besoins de nature des sociétés urbaines. Je suis convaincu que le 8ème palmarès des Victoires du Paysage incarnera de manière exemplaire cette nécessité de nature à toutes les échelles de la société. Faire cohabiter les usages des citoyens, renaturer les milieux urbains permettant l'accueil d'une biodiversité en ville, créer des espaces propices au bien-être, au dialogue social et à la rencontre ; autant de défis à relever par les maîtres d'ouvrage publics, bailleurs sociaux, entreprises, promoteurs et particuliers qui font appel aux professionnels du végétal et qui souhaitent candidater aux Victoires du Paysage 2022.* »

### Qui peut candidater ?

A toutes les échelles, collectivités, bailleurs, entreprises ou particuliers ayant eu recours aux professionnels du paysage (paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes et horticulteurs) peuvent s'inscrire aux Victoires du Paysage pour proposer un aménagement de moins de 5 ans, soit achevé entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2020, dans les catégories :

- Espaces publics urbains,
- Parcs ou jardins,
- Aménagements de quartier,
- Espaces à dominante naturelle,
- Infrastructures,
- Sièges sociaux ou lieux d'activité économique,
- Logements et immobilier
- Jardins de particuliers.



Cérémonie des Victoires du Paysage 2020  
©sensation/Bongrand

**Quatre critères d'évaluation :**

- **La pertinence de la réponse aux enjeux du maître d'ouvrage, notamment** : climatiques en termes de régulation de l'eau, d'amélioration du cadre de vie et des liens sociaux, de bien-être et de santé publique, d'attractivité du territoire et de développement économique, de restauration ou protection de la biodiversité.
- **Le respect des règles de l'art** : dans le choix et la mise en œuvre des végétaux, la pertinence des arbitrages techniques, la qualité de réalisation du chantier, de l'entretien et de l'aménagement.
- **La qualité paysagère** : composition, émotion du premier contact visuel, épanouissement de l'aménagement dans son environnement.
- **Le développement durable** : Intégration des préoccupations environnementales dans la conception et la gestion du projet, et de la dimension sociale via un processus de participation des habitants ou des usagers.



LES DUNES PERCHÉES À ENSUËS-LA-REDONNE, Victoire d'Or Particulier ©Scape design

**DATES CLÉS 2022**  
 INSCRIPTIONS JUSQU'AU 16 MAI 2022  
 VISITES DE JUIN À SEPTEMBRE 2022  
 RÉVÉLATION DU PALMARÈS 8 DÉCEMBRE 2022

**Jury et visites :**

Tous les sites présélectionnés fin mai seront visités entre juin et septembre 2022 par des jurys de professionnels du végétal et du paysage. Ils sillonneront la France pour évaluer in situ les aménagements et apprécier la qualité des relations entre tous les acteurs des projets : maîtres d'ouvrage et professionnels du paysage.

**Découvrir en image tous les lauréats 2020**

(27 collectivités, 7 entreprises, 3 particuliers)



**Partenaires du concours Les Victoires du Paysage 2022**

Prix spécial Cœur de Ville en partenariat avec l'ANCT



**Contact presse VAL'HOR** : Jeanne Defever - 06 22 29 61 37 – [jeanne.defever@valhor.fr](mailto:jeanne.defever@valhor.fr) - [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)  
 Communiqués & Informations presse

